

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : M. Joël VILLAUTREIX

7. Actualisation de la tarification relative aux locations de l'espace culturel du Crouzy au 1^{er} janvier 2025.

Par délibération en date du 11 décembre 2023, le conseil municipal avait augmenté les tarifs de location de l'espace culturel du Crouzy applicables à partir du 1^{er} janvier 2024.

Au vu des investissements réalisés et du contexte budgétaire actuel qui engendre une forte hausse des coûts de fonctionnement notamment au niveau des dépenses d'énergie des bâtiments communaux, il est proposé d'augmenter les tarifs comme détaillé dans le tableau ci-dessous :

- location tarifs classiques :

Forfait	Tarif
1 jour (9h/8h)	<input type="checkbox"/> 1 727 €
2 jours	<input type="checkbox"/> 2 391 €
3 jours	<input type="checkbox"/> 2 790 €
4 jours	<input type="checkbox"/> 3 056 €
5 jours	<input type="checkbox"/> 3 321 €
Week end	<input type="checkbox"/> 2 391 €
Location courte (5 heures)	<input type="checkbox"/> 930 €

La salle est louée dans son intégralité et la mise en place de la scène et des gradins est incluse dans le tarif.

Les prestations techniques sont fixées de la manière suivante :

- ⇒ toute prestation technique : 50 € par heure,
- ⇒ spectacle : forfait obligatoire de 10 h : 500 €.

Toute heure complémentaire : 50 € par heure et toute heure entamée est due.

- location tarifs partenaires :

Forfait	Tarif
1 jour (9h/8h)	<input type="checkbox"/> 1 063 €
2 jours consécutifs	<input type="checkbox"/> 1 594 €
3 jours consécutifs	<input type="checkbox"/> 1 993 €
4 jours consécutifs	<input type="checkbox"/> 2 259 €
5 jours consécutifs	<input type="checkbox"/> 2 524 €
Week end	<input type="checkbox"/> 1 594 €
Location courte (5 heures)	<input type="checkbox"/> 665 €

La salle est louée dans son intégralité et la mise en place de la scène et des gradins est incluse dans le tarif.

Les prestations techniques sont fixées de la manière suivante :

- ⇒ toute prestation technique : 50 € par heure,
- ⇒ spectacle : forfait obligatoire de 10 h : 500 €.

Toute heure complémentaire : 50 € par heure et toute heure entamée est due.

Ces tarifs seront applicables pour tous les devis signés à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'appliquer les tarifs listés dans les tableaux ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2025,**
- **d'autoriser le Maire à signer les conventions avec les locataires à partir de la date où la présente délibération sera exécutoire ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les recettes sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
 Les jour, mois et an que dessus,
 Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

